



Greenkeeper

IDENTIFICATION DU POSTE

Type de contrat	Catégorie B Filière technique Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie. ▪ Poste ouvert à titre dérogatoire aux contractuels au regard des besoins du service et de la nature des fonctions ▪ Certificat de spécialisation « jardinier de golf et entretien des sols sportifs engazonnés » indispensable (préparation dans des établissements habilités par le Ministère de l'agriculture). Le titre homologué d'intendant de golf s'obtient après une formation assurée dans des établissements agréés par le ministère de l'agriculture. 	
Répertoires des métiers	ROME – A1203 : Aménagement et entretien des espaces verts RIME – FP2LOG12 : Chargée/Chargé de l'entretien des voiries et espaces verts FPH – 20X20 : Agent(e) d'entretien des espaces verts	
Type d'emploi	Emploi permanent	
Responsable hiérarchique (n+1)	Directrice générale des services	
Service	Le Golf du Comminges, d'une vingtaine d'hectares, présente un parcours peu accidenté en bordure du lac et du confluent Neste/Garonne avec une vue très agréable sur les Pyrénées et sur la Ville de Montréjeau. Il comporte un parcours homologué de 9 trous, un parcours compact de 5 trous destiné aux débutants, un practice équipé de 12 postes dont 3 postes couverts et un putting green.	
Localisation administrative	Golf du Comminges Chemin de Capèle 31210 Montréjeau	Mairie de Montréjeau Place de l'église 31210 Montréjeau

AGENT AFFECTÉ SUR LE POSTE

Nom prénom	Poste vacant
Grade actuel	Sans objet
Date de prise de poste	Dès que possible
Salaire proposé	2500 € net par mois

MISSIONS ET ACTIVITÉS

MISSIONS	<p>Le/La <i>greenkeeper</i> du Golf du Comminges, sous l'autorité de la directrice générale des services, effectue l'entretien des espaces verts et naturels de cette infrastructure communale dans le respect de la qualité écologique et paysagère. Il/Elle a pour mission de maintenir le site propre, accueillant et sécurisé pour l'ensemble des usagers.</p> <p>Il/Elle assure l'entretien général du Golf en organisant les activités selon les circonstances climatiques, techniques et matérielles. Le/La <i>greenkeeper</i> tond les <i>green</i>, réalise les tailles saisonnières, l'entretien des végétaux et des arbres de petite taille, selon le besoin de l'infrastructure. Il/Elle exécute des chantiers d'entretien et d'aménagement à partir d'un plan ou d'un programme de travail défini en amont.</p> <p>Le/la <i>greenkeeper</i> applique les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits. Il/Elle relève les incidents et les dysfonctionnements et en alerte sa hiérarchie.</p> <p>L'agent a enfin pour mission de gérer les déchets produits sur le site puis de les valoriser dans les filières appropriées.</p>
ACTIVITÉS	<ul style="list-style-type: none">▪ Assure la tonte (principalement des greens), la réfection des bunkers, le ramassage des balles▪ Assure le suivi sanitaire quotidien du parcours, lutte contre les maladies cryptogamiques et les nuisibles▪ Assure les opérations d'entretien (aération, décompactage, verticutage, regarnissage, placage, sablage)▪ Réalise un planning de fertilisation annuel pour toutes les surfaces de jeu▪ Adapte les activités journalières en fonction des aléas climatiques▪ S'assure du bon fonctionnement des matériels nécessaires à l'entretien du golf▪ Gestion des stocks et approvisionnements des produits phytosanitaires et assure leur stockage et leur utilisation▪ Veille à l'entretien des systèmes d'irrigation▪ Assure la maintenance des installations dans le respect des règles de sécurité▪ Veille au respect des règlements relatifs à ce sport. <p>Ces activités peuvent évoluer selon les besoins du service.</p>

CONNAISSANCES REQUISES

	Expert	Maîtrise	Pratique	Initié
Connaissances en espaces verts « sols engazonnés » et en éléments paysagers d'un parcours de golf	X			
Connaissance des mesures sanitaires à respecter afin d'entretenir un parcours de golf	X			
Compétences techniques et mécaniques (utilisation et entretien d'engins spécialisés)		X		
Connaissances en hygiène et sécurité		X		

COMPÉTENCES PRINCIPALES MISES EN ŒUVRE

SAVOIR FAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser les activités selon les circonstances climatiques, techniques et matérielles ▪ Exécuter des chantiers d'entretien et d'aménagement à partir d'un plan et d'un programme de travail ▪ Détecter les dysfonctionnements d'un équipement ▪ Prendre des initiatives dans des interventions à titre préventif ou curatif ▪ Connaître les différents matériaux à trier et les règles de tri ▪ Connaître les gestes et postures de manutention d'objets ▪ Travailler en autonomie ▪ Gérer les déchets produits sur le site et les valoriser dans les filières appropriées
SAVOIR ÊTRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir organiser son travail de manière optimale en fonction des consignes écrites ou orales ▪ Être capable de s'adapter à des situations de travail différentes et effectuer les meilleurs choix pour l'intervention ▪ Rigueur et sens du service public ▪ Dynamisme et réactivité

PERSONNE(S) A CONTACTER

Informations et envoi des candidatures	Madame Charlotte SAULNERON, directrice générale des services Téléphone : 05 61 95 84 17 dgs@mairie-montrejeau.fr
--	--